

## CONSEIL D'ETAT

Les rapports des départements donnant des renseignements détaillés sur l'activité gouvernementale, nous ne traitons dès lors dans ce rapport que des questions d'administration générale.

### 1. COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai : Mme Sylvie Perrinjaquet (présidente), M. Fernand Cuche (vice-président), M. Bernard Soguel, M. Roland Debély et M. Jean Studer.

Dès le 1<sup>er</sup> juin : M. Fernand Cuche (président), M. Roland Debély (vice-président), Mme Sylvie Perrinjaquet, M. Bernard Soguel et M. Jean Studer.

### 2. AFFAIRES TRAITEES

Durant l'année, le Conseil d'Etat a tenu 43 séances au cours desquelles il a pris 2414 décisions écrites (arrêtés, règlements, lettres, etc.). Par ailleurs, la chancellerie d'Etat a enregistré 969 pièces de correspondance adressées au gouvernement.

Le gouvernement a en outre adopté 63 rapports à l'intention du Grand Conseil.

### 3. RECEPTIONS ET INVITATIONS

Le Conseil d'Etat a répondu à l'invitation du Conseil d'Etat du canton de Glaris, les 5 et 6 mai, à l'occasion de la Landsgemeinde.

De plus, il a notamment rencontré, in corpore, dans le cadre de réunions périodiques:

- les représentants de la presse dans le canton, les 14 mars et 21 novembre;
- le Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise, le 3 mai;
- le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, le 22 mai;
- l'Association Région Val-de-Ruz, le 23 mai;
- la députation neuchâteloise aux Chambres fédérales, les 23 mai, 5 septembre et 21 novembre;
- la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, les 4 juillet et 31 octobre;
- les instances dirigeantes des partis politiques représentés au Grand Conseil, le 29 août;
- le Tribunal cantonal, le 12 septembre;
- l'Association Région Val-de-Travers, le 26 septembre;
- l'Union syndicale cantonale neuchâteloise, le 24 octobre;
- le Conseil d'Etat du canton de Vaud, le 21 novembre;
- le gouvernement de la République et Canton du Jura, le 28 novembre.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a rencontré à plusieurs reprises, in corpore ou en délégation, les Conseils communaux des villes de La Chaux-de-Fonds (13 janvier, 19 janvier, 16 mai, 13 juin et 3 septembre), de Neuchâtel (13 janvier, 19 janvier, 18 avril, 16 mai et 13 juin) et du Locle (13 janvier, 19 janvier, 16 mai, 13 juin et 14 novembre).

## **4. INFORMATION ET COMMUNICATION**

### **4.1. Conférences de presse et séance d'information**

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'Etat a tenu 63 conférences de presse. Parmi elles, cinq ont réuni le Conseil d'Etat in corpore : le 24 janvier pour les grandes décisions du Conseil d'Etat concernant le plan d'actions d'Hôpital neuchâtelois et la HE-ARC, ainsi que pour la présentation des orientations du gouvernement concernant l'intégration de l'EPFL à l'IMT et en matière de politique régionale, le 14 février pour la présentation des comptes 2006, le 26 septembre pour la présentation du projet de budget 2008, le 2 octobre pour la présentation du rapport concernant la politique régionale, le RUN et le TransRUN.

A noter que la journée du 2 octobre a également donné lieu à une information transmise aux députés (en même temps que les médias) et aux partenaires concernés (3 villes, présidents des 3 régions LIM et membres du comité directeur du RUN).

### **4.2. Communiqués de presse**

Au total, ce sont 265 communiqués de presse du Conseil d'Etat et des départements qui ont été diffusés à la presse par le bureau de la communication. 101 d'entre eux émanaient du Conseil d'Etat, dont 38 suite à ses séances et 63 à des conférences de presse, alors que 164 étaient émis par les différents départements - comprenant les informations mensuelles du service de l'emploi concernant l'évolution du chômage, les mesures administratives prises et publiées chaque mois par le service cantonal des automobiles et de la navigation et les communiqués de presse du DEN.

### **4.3. Rencontres annuelles avec la presse**

Dans le cadre des rencontres annuelles instaurées avec la presse, le Conseil d'Etat a accueilli les représentants des médias à deux reprises durant l'année écoulée, soit en date du 14 mars à La Rouvraie, à Bevaix, et du 21 novembre au restaurant La Cheminée, à La Chaux-de-Fonds.

### **4.4. Evénements**

En date du 26 mars, le Conseil d'Etat a organisé une grande manifestation publique avec vin d'honneur offert sur l'Esplanade de la Collégiale en l'honneur du skieur Didier Cuche, qui a remporté le classement général de la Descente en Norvège et qui a obtenu la 3<sup>ème</sup> place du classement général de la Coupe du monde de ski alpin. Etaient présents parmi les orateurs le président de la commune du Pâquier, le président de Swiss Ski et un représentant de l'Office fédéral du sport de Macolin. Le public s'est déplacé nombreux.

En date du 17 avril, le Conseil d'Etat in corpore s'est rendu à Baselworld, accompagné des représentants des médias, pour une visite d'une journée aux exposants neuchâtelois, qu'il a ensuite accueillis pour une réception officielle.

En date du 6 juin, le Conseil d'Etat a organisé à l'Abbaye de Bevaix une réception en l'honneur de M. John Clerc, ancien secrétaire général adjoint de l'assemblée fédérale, en présence également d'anciens conseillers fédéraux neuchâtelois, ainsi que de membres actuels et anciens de la députation neuchâteloise aux Chambres fédérales. Cette réception a fait l'objet d'une information aux médias.

## 5. CONFERENCES

### 5.1. Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)

Voir rapport de gestion du Département de l'économie, sous office des affaires extérieures.

### 5.2. Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)

Voir rapport de gestion du Département de l'économie, sous office des affaires extérieures.

## 6. TRAITEMENT DES PROPOSITIONS PARLEMENTAIRES

### 6.1. Motions

Les motions suivantes, adoptées par le Grand Conseil, ont été enregistrées par le Conseil d'Etat:

#### *a) Motions adoptées en 2007*

**07.109**

**Motion Pierre Bonhôte, du 30 janvier 2007, "Pour une entreprise cantonale de transports publics"**

DGT

Motion amendée acceptée le 20 février 2007.

A l'étude.

**05.110**

**Motion du groupe radical, du 22 février 2005, "Tracasserie administrative – "Je suis député et j'en ai marre"**

DEC

Motion amendée acceptée le 20 février 2007.

A l'étude.

**05.122**

**Motion Pierre Bonhôte (préalablement déposée par Antoine Grandjean et Pierre Bonhôte), du 22 mars 2005, "Maîtriser le développement des centres commerciaux"**

DGT

Motion acceptée le 20 février 2007.

A l'étude.

**07.116**

**Motion de la commission de gestion et des finances, du 20 février 2007, "Enveloppes budgétaires et mandats de prestations"**

DJSF

Motion acceptée le 28 mars 2007.

L'introduction d'enveloppes budgétaires assorties de mandats de prestations constitue un changement de paradigme dans la gestion des finances de l'Etat. Elle nécessite une réflexion approfondie, que nous proposons de mener en concertation avec la commission de gestion et des finances, dans le cadre de la mise en œuvre sur le plan cantonal du nouveau modèle de comptes harmonisés des collectivités publiques (MCH2), dont la révision est menée au niveau de la Conférence des

directeurs cantonaux des finances (CDF). Le MCH2 devrait être adopté par la CDF en principe au début de l'année 2008. L'introduction proprement dite, qui nécessitera une modification de la loi sur les finances, interviendra vraisemblablement dans notre canton dans un laps de temps de 3-4 ans, soit dans le courant de la prochaine législature. Ainsi, c'est dans le cadre des révisions à entreprendre en vue du passage au MCH2 que nous entendons conduire la réflexion sur les enveloppes et les mandats de prestations.

**07.130**

DJSF

**Motion de la commission péréquation financière, du 27 mars 2007, "Révision de la péréquation"**

Motion amendée acceptée le 28 mars 2007.

A l'étude.

**07.131**

DSAS

**Motion populaire du Syndicat des services publics (SSP) région Neuchâtel, du 27 mars 2007, "Salaires du personnel de la santé. Honorez la parole donnée!"**

Motion acceptée le 28 mars 2007.

Les demandes du SSP ont été satisfaites. Un accord a été trouvé entre les partenaires sociaux sous le patronage de l'Etat. Il sera répondu formellement à la motion dans le cadre du rapport quadriennal sur la planification sanitaire, qui sera adressé au Grand Conseil en fin de législature.

**05.147**

DEC

**Motion Christiane Bertschi 05.147, du 30 août 2005, "Amiante: un matériau toujours à l'affût de nouvelles victimes"**

Motion amendée acceptée le 28 mars 2007.

Un rapport sera présenté au Grand Conseil dans le courant du premier semestre 2009.

**05.153**

DJSF

**Motion du parti ouvrier et populaire (POP), du 31 août 2005, "Augmentation du plafonnement du taux de l'impôt sur les personnes physiques"**

Motion amendée acceptée le 30 mai 2007.

A l'étude.

**05.160**

DJSF

**Motion de la commune de Couvet, du 23 septembre 2005, Initiative communale "Législation sur la taxe des déchets"**

Motion acceptée le 26 juin 2007.

Une commission cantonale de gestion des déchets réunissant des représentants des services de l'Etat et des communes s'est réunie à diverses reprises aux fins de proposer une nouvelle solution pour le financement du recyclage et de l'élimination des déchets. Le Conseil d'Etat sera saisi au cours du premier semestre de 2008 d'un projet de loi instituant un mode de financement des déchets conforme au principe du pollueur payeur imposé par le droit fédéral.

**05.165**

DSAS

**Motion populaire d'un groupe de citoyens, du 29 septembre 2005, "Après l'acceptation de la péréquation par le peuple suisse (RPT), quel avenir pour les institutions AI neuchâteloises ?"**

Motion acceptée le 26 juin 2007.

Les cantons ont trois ans pour faire valider par la Confédération leur plan stratégique cantonal. Il sera répondu à la motion dans ce cadre-là.

- 06.113** DJSF  
**Motion du groupe PopVertsSol, du 24 janvier 2006, "Correction d'inégalités dans la loi sur la fiscalité"**  
Motion acceptée le 26 juin 2007.  
A l'étude.
- 06.124** Présidence  
**Motion du groupe UDC, du 28 mars 2006, "Moins de commissions"**  
Motion acceptée le 26 juin 2007.  
A l'étude.
- 07.134** DECS  
**Motion de la commune de Cressier, du 24 avril 2007, Initiative communale "Frais de transport des élèves fréquentant les écoles secondaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
A l'étude.
- 07.148** DECS  
**Motion de la commune de Buttes, du 26 juin 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Rappelons que dans le cadre des budgets 2007 et 2008, le subventionnement de l'Etat a été assuré par un prélèvement dans le fonds de réforme des structures communales. Pour le budget 2009, le DECS redéfinira les règles.  
Cette remarque vaut pour toutes les motions de commune sur le même sujet.
- 07.154** DECS  
**Motion de la commune de Travers, du 27 juin 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.
- 07.155** DECS  
**Motion de la commune du Cerneux-Péquignot, du 29 juin 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.
- 07.156** DECS  
**Motion de la commune de La Chaux-du-Milieu, du 5 juillet 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.
- 07.157** DECS  
**Motion de la commune des Bayards, du 10 juillet 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.

- 07.158** DECS  
**Motion de la commune de Rochefort, du 11 juillet 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.
- 07.159** DECS  
**Motion de la commune de Saint-Sulpice, du 12 juillet 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.
- 07.160** DECS  
**Motion de la commune de Montalchez, du 19 juillet 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.
- 07.161** DECS  
**Motion de la commune des Ponts-de-Martel, du 24 juillet 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.
- 07.162** DECS  
**Motion de la commune de La Brévine, du 22 août 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.
- 07.163** DECS  
**Motion de la commune de Brot-Plamboz, du 22 août 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.
- 07.164** DECS  
**Motion de la commune de Bôle, du 27 août 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.
- 07.165** DECS  
**Motion de la commune de Brot-Dessous, du 29 août 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**  
Motion acceptée le 5 septembre 2007.  
Voir commentaire à la motion 07.148.

**07.166****Motion populaire déposée par des sages femmes de l'Hôpital Neuchâtelois, site de Pourta-lès, du 31 août 2007, "Pour une maternité unique"**

DSAS

Motion acceptée le 5 septembre 2007.

Le Conseil d'Etat a accepté le principe de la création d'un site unique "mère-enfant" et a demandé à l'Hôpital neuchâtelois de proposer une nouvelle répartition des missions entre les sites de soins aigus. Formellement, il sera répondu à la motion dans le cadre du rapport quadriennal sur la planification sanitaire, qui sera adressé au Grand Conseil en fin de législature.

**07.167****Motion de la commune de La Chaux-de-Fonds, du 31 août 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**

DECS

Motion acceptée le 5 septembre 2007.

Voir commentaire à la motion 07.148.

**06.156****Motion populaire du mouvement ATTAC, du 6 octobre 2006, "Pour l'équité fiscale dans la République"**

DJSF

Motion acceptée le 3 octobre 2007.

A l'étude.

**07.186****Motion de la commune de Montmollin, du 4 octobre 2007, Initiative communale "Transports scolaires"**

DECS

Motion acceptée le 7 novembre 2007.

Voir commentaire à la motion 07.148.

***b) Motions adoptées antérieurement***

Les motions suivantes, adoptées antérieurement par le Grand Conseil, sont encore en suspens:

**81.151****Motion Pierre-André Delachaux, du 18 novembre 1981, "Cantonalisation de la route Couvet-Mauborget"**

DGT

Motion acceptée le 16 octobre 1985.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport 00.021, "Classement d'interventions parlementaires", demandant le classement de diverses interventions parlementaires. Le Grand Conseil ayant refusé son classement, l'examen de cette motion sera repris ultérieurement.

**92.127****Motion Fernand Cuche (Lignièrès) (primitivement déposée par Gérard Berger), du 5 octobre 1992, "Contrat-type pour le personnel forestier"**

DEC

Motion acceptée le 29 mars 1995.

Un groupe de travail s'est penché sur la motion et un projet de CTT est actuellement en consultation.

**94.122****Motion Laurence Boegli, du 22 juin 1994, "Les cyclistes existent, il y en a même dans notre canton"**

DGT

Motion amendée acceptée le 27 mars 1996.

A l'étude.

**95.124****Motion Michel Schaffter, du 15 mai 1995, "Quelle médecine scolaire pour demain?"**

DSAS

Motion amendée acceptée le 22 mai 1996.

A l'étude par le DECS et le DSAS, en collaboration avec les instances concernées. Une proposition de mise en œuvre dans le cadre de la PSAJ a été mise en consultation avec le deuxième volet de désenchevêtrement des tâches en 2004 (rapport 04.033). Compte tenu des réactions négatives des communes, le projet a été retiré du désenchevêtrement et du rapport 04.033. La motion n'est donc pas classée.

**97.116****Motion Claude Borel, du 12 février 1997, "Transjurassien Express?"**

DGT

Motion acceptée le 25 juin 1997.

Le classement de cette motion sera proposé en 2008.

**95.154****Motion Michel Barben, du 20 novembre 1995, "Vitalité des zones rurales"**

DGT

Motion amendée acceptée le 25 juin 1997.

A l'étude.

**96.116****Motion du groupe libéral-PPN, du 20 mai 1996, "Pénurie d'organes humains à transplanter"**

DSAS

Depuis le 1er juillet 2007, la Suisse dispose d'une réglementation fédérale complète et d'un cadre légal uniforme en matière de médecine de transplantation qui représentent un espoir pour remédier au problème que soulève la motion. Entrées en vigueur à cette date, la loi fédérale du 8 octobre 2004 sur la transplantation ainsi que ses quatre ordonnances d'exécution doivent en effet contribuer à une meilleure disponibilité d'organes, de tissus et de cellules en Suisse. Une tâche importante est dévolue aux cantons : ceux-ci prennent la responsabilité de la définition et du contrôle des processus dans les hôpitaux dotés de services de soins intensifs et les centres de transplantations. Il s'agit en particulier des processus concernant le repérage et la prise en charge des donneurs d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que les constats de décès. Pour ce faire, les cantons engageront une personne assurant la coordination au sein des hôpitaux. Les cantons sont également responsables de l'information et de la formation du personnel médical. Dans le canton de Neuchâtel, deux coordinateurs locaux ont déjà été nommés en la personne des médecins-chefs des services de soins intensifs des deux établissements de soins aigus du canton de Neuchâtel. Ils auront pour tâche de mieux détecter les donneurs d'organes potentiels. Au niveau romand, des collaborations sont en cours de construction sous l'égide de la CLASS en s'appuyant sur les hôpitaux universitaires. Compte tenu de ces éléments, il sera possible de répondre à cette motion prochainement.

**96.121****Motion Michèle Berger-Wildhaber, du 22 mai 1996, "Examen des projets de constructions et d'entretiens cantonaux"**

DGT

Motion amendée acceptée le 4 février 1998.

Le classement de cette motion sera proposé en 2008.

**97.109****Motion Jean-Gustave Béguin, du 10 février 1997, "Aide à l'utilisation et à l'innovation pour la promotion du bois indigène comme matériaux de construction"**

DGT

Motion acceptée le 20 mai 1998.

Le classement de cette motion sera proposé en 2008.

**97.114****Motion Pierre Bonhôte, du 12 février 1997, "Vieillessement de nos infrastructures"**

Motion acceptée le 19 janvier 1999.

A l'étude, dans le cadre d'une prochaine étape de crédits routiers.

DGT

**97.129****Motion Roland Debély, du 23 juin 1997, "Syndicats intercommunaux et référendum facultatif modernisé"**

Motion amendée acceptée le 19 janvier 1999.

Cette motion est obsolète, en vertu du droit actuellement applicable. En effet, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution neuchâteloise, le référendum financier obligatoire a été supprimé, tant pour l'Etat que pour les communes.

Le référendum financier facultatif, quant à lui, existe à chaque niveau de collectivités, aussi bien pour l'Etat que pour les communes et les syndicats intercommunaux.

Le Conseil d'Etat a proposé le classement de cette motion dans le cadre du rapport 04.016, "Comptes et gestion 2003", classement que le Grand Conseil a néanmoins refusé lors de la session d'avril 2004. Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de revenir sur cette décision, compte tenu des éléments qui précèdent et des objectifs qu'il s'est donnés en matière de réforme des structures des communes pour la présente législature.

Le Conseil d'Etat a proposé le classement de cette motion dans le cadre du rapport 07.009, "Comptes et gestion 2006", classement que le Grand Conseil a néanmoins refusé lors de la session d'avril 2007.

DJSF

**97.141****Motion du groupe libéral-PPN, du 29 septembre 1997, "Les eaux pluviales et les petits cours d'eau, quelle politique?"**

Motion amendée acceptée le 3 février 1999.

A l'étude.

DGT

**97.143****Motion Pierre-Alain Brand, du 17 novembre 1997, "Pistes cyclables dans le district de Boudry"**

Motion amendée acceptée le 3 février 1999.

A l'étude, en précisant toutefois qu'une éventuelle réalisation à cet endroit ne pourrait se faire qu'après l'ouverture complète de l'autoroute A5 et la fin des travaux.

L'étude est actuellement en cours.

DGT

**98.105****Motion du groupe socialiste, du 2 février 1998, "Pour un nouvel aménagement du temps de travail dans les services et institutions qui dépendent du budget de l'Etat"**

Motion amendée acceptée le 24 mars 1999.

Cette motion fait l'objet d'une discussion avec les associations professionnelles et un rapport devrait être présenté à la conclusion de ces dernières. A noter que des mesures ayant pour objectif un assouplissement du temps de travail sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Les institutions sont libres d'appliquer ou non ces nouvelles normes internes à l'Etat. Un point de situation sera fait après deux ans et des mesures correctrices pourront être adoptées en cas de besoin.

A noter qu'au niveau des institutions (ANMEA), une nouvelle convention collective de travail est en négociation.

Tant le SRH que les services de l'Etat sont satisfaits des assouplissements entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

DJSF

Des aménagements ont été introduits dès janvier 2005 afin de corriger certains problèmes liés aux cadres et aux congés compensatoires.

Les chefs de services et autres fonctions assimilées n'ont ainsi plus la possibilité de faire valoir une compensation pour les heures supplémentaires qu'ils accomplissent dans le cadre de leur mission, et un assouplissement a été octroyé dans le mode de reprise des jours de congé compensatoire des titulaires.

Les institutions dépendant du budget de l'Etat qui disposent de leurs propres règles de gestion sont autonomes dans leur organisation interne et ne bénéficient de ces assouplissements que si leur direction l'a décidé.

Les questions soulevées par la motion seront traitées dans le cadre de la politique des ressources humaines qui seront mises en œuvre à l'appui de la réforme de l'Etat.

Enfin, les mesures "famille et égalité" introduites dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008 vont d'ores et déjà dans le sens de la motion.

**98.127**

**Motion Adrien Laurent, du 23 mars 1998, "Tuteurs professionnels et tutelles"**

DSAS

Motion amendée acceptée le 22 mars 2000.

Le Conseil d'Etat a mis en consultation un rapport proposant une nouvelle organisation tutélaire, traitant également de la question soulevée par la motion. Il lui sera soumis au printemps 2008.

**98.161**

**Motion Claude Borel, du 30 septembre 1998, "Pitié pour les analphabètes de la révolution technologique!"**

DECS

Motion acceptée le 17 mai 2000.

Le Conseil d'Etat a décidé d'octroyer 10.000 francs permettant de cofinancer un projet de recherche consacré à la fracture numérique. Ce projet sera conduit par la communauté d'études pour l'aménagement du territoire et sera réalisé, au moins en partie, dans le canton de Neuchâtel.

L'étude est actuellement en cours. Cette motion sera intégrée dans le rapport relatif à la motion 00.171, Serge Vuilleumier, "Illettrisme".

**99.117**

**Motion Bernard Soguel, du 24 mars 1999, "La politique culturelle: une volonté du canton"**

DECS

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

Le rapport 05.010 "Encouragement des activités culturelles" aurait dû être soumis au Grand Conseil en 2005. Il proposait le classement de la motion.

Le Conseil d'Etat a décidé de retirer ce rapport en juin 2005. La motion devra ainsi être reprise dans un autre contexte.

Le plan d'intention du Conseil d'Etat en matière de politique culturelle a été adopté par le gouvernement en octobre 2006.

Un document relatif à la politique du Conseil d'Etat en matière d'encouragement des activités culturelles a été présenté aux députés et à la presse en novembre 2006.

Un rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique culturelle est prévu pour l'automne 2008.

**99.164**

**Motion du groupe libéral-PPN, du 10 novembre 1999, "Pour un travail à domicile dans la fonction publique"**

DJSF

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

Les questions posées par la motion sont étudiées de manière approfondie dans le cadre de la réforme de l'Etat.

Le SRH, en collaboration avec le service informatique de l'entité neuchâteloise, l'office d'organisation et l'office de la politique familiale et de l'égalité a élaboré un projet allant dans le sens de la généralisation du travail à domicile dans l'administration cantonale. Suite aux expériences positives menées dans le canton du Valais, une phase de test est prévue pour un certain nombre de services en 2008. Si l'opération est concluante, elle sera étendue à l'ensemble des services et offices de l'administration pour lesquels une telle mesure est adaptée.

**00.113****Motion Jean-Claude Baudoin, du 20 mars 2000, "La sécurité au travail: une obligation pour tous?"**

DEC

Motion acceptée le 23 janvier 2001.

Un rapport sera présenté au Grand Conseil dans le courant du premier semestre 2008.

**00.130****Motion du groupe radical, du 19 juin 2000, " Le capital-risque, un instrument pour soutenir les PME de notre canton"**

DEC

Motion acceptée le 23 janvier 2001.

L'examen de cette motion sera repris dans le cadre des travaux relatifs à l'adaptation de la loi sur la promotion de l'économie en 2008. L'analyse tiendra compte de l'évolution récente considérable du capital-risque (création de Finergence, de Jade Invest, de Boost-X, réorientation de SOFIP SA) et de la nouvelle politique régionale de la Confédération, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

**00.124****Motion Jean-Marie Haefliger, du 22 mars 2000, "Justice des mineurs: structure centralisée ou par districts?"**

DJSF

Motion acceptée le 26 mars 2001.

La réponse donnée à cette motion est liée à la législation à mettre en place avec l'entrée en vigueur de la procédure pénale unifiée.

**00.171****Motion Serge Vuilleumier, du 22 novembre 2000, "Illettrisme"**

DECS

Motion acceptée le 6 février 2002.

Le département élabore actuellement une réponse à cette motion, adoptée par le Grand Conseil en 2002, relative à la problématique de l'illettrisme. Le service de l'enseignement obligatoire, mandaté pour cette tâche, a considéré que les actions de prévention chez les très jeunes enfants ainsi que celles visant au renforcement des apprentissages chez les élèves de la scolarité obligatoire pouvaient constituer des mesures efficaces de lutte contre l'illettrisme. Un catalogue de 17 propositions de mesures concrètes a été présenté à tous les cadres de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, lors de la conférence de l'enseignement obligatoire de mars 2005, en présence du chef du département de l'époque. Ce catalogue répertorie et classe ces mesures en sept champs d'action qui s'étendent de la petite enfance à la formation initiale ou continue du corps enseignant. La conférence s'est déclarée unanime à soutenir les efforts déployés. Un rapport définitif devrait être présenté au Grand Conseil au printemps 2008.

**01.118****Motion Marcelo Droguett, du 18 juin 2001, "Cancer du sein"**

DSAS

Motion acceptée le 20 mars 2002.

Les premières mammographies dans le cadre du programme de dépistage systématique du cancer du sein ont eu lieu en mai 2007. Récemment, le Département fédéral de l'intérieur a annoncé la prolongation du remboursement des coûts des mammographies par les assureurs jusqu'à fin 2009. Le classement de la motion sera demandé formellement dans le cadre du rapport quadriennal sur la planification sanitaire, qui sera adressé au Grand Conseil en fin de législature.

**01.135****Motion du groupe libéral-PPN, du 20 juin 2001, "Promotion économique et scolarité: création d'un cursus scolaire français-anglais"**

DECS

Motion amendée acceptée le 3 septembre 2002.

Le groupe de travail constitué dans le but de répondre à cette motion s'est réuni à plusieurs reprises (14 séances) afin de définir un concept d'application, tout en étudiant la faisabilité d'un tel projet.

Le rapport final, après consultation et validation auprès du groupe de travail, sera présenté au Conseil d'Etat dans le courant de la législature. Il s'ensuivra un rapport pour le Grand Conseil agendé à l'automne 2008.

**01.156****Motion des groupes radical et libéral-PPN, du 19 novembre 2001, "Ouverture des marchés publics – Entreprises neuchâteloises lésées?"**

DGT

Motion amendée acceptée le 29 janvier 2003.

A l'étude, en relation avec le postulat 03.161.

**02.112****Motion du groupe radical, du 19 mars 2002, "Pour une mobilité professionnelle intégrée"**

DGT

Motion amendée acceptée le 19 février 2003.

A l'étude.

**02.118****Motion Bernard Matthey, du 20 mars 2002, "Pour une information ferme et rigoureuse sur les dangers du cannabis"**

DSAS

Motion acceptée le 19 février 2003.

Les résultats de l'étude confiée à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel sont en cours d'analyse au sein du DSAS. Le classement de la motion sera proposé au Grand Conseil au cours de l'année 2008, sur la base des recommandations de la commission cantonale des addictions (CCA). Cette dernière a finalisé un catalogue de mesures en automne 2007.

**02.127****Motion populaire de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, du 13 juin 2002, "Ouvrir mieux sans travailler plus"**

DEC

Motion amendée acceptée le 25 mars 2003.

La proposition sera traitée dans le cadre de la fusion des lois sur la police du commerce et sur les établissements publics, qui sera mise en consultation durant le premier semestre 2008.

**02.135****Motion Giovanni Spoletini et Viviane Houlmann, du 24 juin 2002, "Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel"**

DECS

Motion amendée acceptée le 25 mars 2003.

La réponse à cette motion sera intégrée au rapport d'information sur la politique culturelle prévu pour l'automne 2008.

**02.136****Motion populaire de la section locloise du parti libéral-PPN, du 10 juillet 2002, "A quand le bout du tunnel?"**

DGT

Motion acceptée le 26 mars 2003.

Le classement de cette motion sera proposé en 2008.

**02.153**

**Motion du groupe PopEcoSol, du 4 septembre 2002, "Interdiction de l'affichage en faveur du tabac et de l'alcool, excepté les affichages aux produits viti-vinicoles"**

Motion amendée acceptée le 30 avril 2003.

La motion sera traitée conjointement avec les motions 04.178, 05.157 et 05.158. Un rapport sera soumis au Grand Conseil d'ici au début 2009.

DSAS

**02.154**

**Motion de la commune de Corcelles-Cormondèche, du 5 septembre 2002, Initiative communale "Taxe sur les déchets"**

Motion acceptée le 25 juin 2003.

A l'étude, dans le cadre de la commission cantonale de gestion des déchets.

DGT

**02.165**

**Motion populaire Pierre-François Sieber et Jean-Michel Gaberell, du 26 novembre 2002, "Taxe sur les déchets"**

Motion acceptée le 25 juin 2003.

A l'étude, dans le cadre de la commission cantonale de gestion des déchets.

DGT

**03.118**

**Motion de la commune de Savagnier, du 5 mars 2003, "Initiative communale relative aux taxes causales sur l'eau potable et l'évacuation des eaux"**

Motion acceptée le 3 septembre 2003.

A l'étude.

DGT

**03.126**

**Motion de la commune de Dombresson, du 8 mai 2003, "Initiative communale relative aux taxes causales sur l'eau potable et l'évacuation des eaux"**

Motion acceptée le 3 septembre 2003.

A l'étude.

DGT

**03.130**

**Motion de la commune de Villiers, du 10 juin 2003, "Initiative communale relative aux taxes causales sur l'eau potable et l'évacuation des eaux"**

Motion acceptée le 3 septembre 2003.

A l'étude.

DGT

**04.121**

**Motion du groupe libéral-PPN, du 24 février 2004, "Le RUN – une vision pour demain – quelles conséquences financières?"**

Motion acceptée le 28 avril 2004.

A l'étude.

DGT

**03.176**

**Motion du groupe PopEcoSol, du 3 décembre 2003, "Comment corriger une situation sociale inacceptable"**

Motion amendée acceptée le 29 juin 2005.

Un mandat a été confié à l'Université de Neuchâtel pour mener une étude sur les working poors dans le canton de Neuchâtel. Le rapport de l'Université a été transmis au DSAS en automne 2007. Le Conseil d'Etat répondra à la motion en principe en 2008. Le postulat 05.177 sera également traité dans ce cadre-là.

DSAS

**04.157****Motion populaire du parti socialiste du Littoral neuchâtelois, du 26 août 2004, "Ligne CFF Gorgier Neuchâtel: Non à la dégradation des prestations"**

DGT

Motion amendée acceptée le 28 mars 2006.

A l'étude.

**04.174****Motion populaire Myriam Rais-Liechti, du 30 septembre 2004, "Pour que les crèches puissent continuer d'exercer"**

DSAS

Motion amendée acceptée le 28 mars 2006.

Le Conseil d'Etat a pris un certain nombre de mesures allant dans le sens de la motion (assouplissement des normes notamment). Il sera répondu formellement à la motion dans le cadre du rapport traitant de la révision de la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance (LSAPE), actuellement en cours.

**04.178****Motion du groupe PopEcoSol, du 2 novembre 2004, "Prévention du tabagisme dans les écoles, bâtiments publics et établissements publics du canton de Neuchâtel"**

DSAS

Motion acceptée le 28 mars 2006.

Un groupe de travail interdépartemental a été créé. Le Conseil d'Etat a retenu un processus par étape. Une première mesure est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007, à savoir l'interdiction de fumer dans les locaux de l'administration cantonale. S'agissant des autres mesures, elles feront l'objet d'un rapport qui sera soumis au Grand Conseil d'ici au début 2009. Ce rapport traitera également des motions populaires 05.157 et 05.158.

**05.157****Motion populaire Françoise Février et Bruno Avolio, du 13 septembre 2005, "Interdiction de la fumée dans les établissements scolaires du canton"**

DSAS

Motion acceptée le 28 mars 2006.

Un groupe de travail interdépartemental a été créé. Le Conseil d'Etat a retenu un processus par étape. Une première mesure est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007, à savoir l'interdiction de fumer dans les locaux de l'administration cantonale. S'agissant des autres mesures, elles feront l'objet d'un rapport qui sera soumis au Grand Conseil d'ici au début 2009. Il traitera également de la motion du groupe PopEcoSol 04.178 et de la motion populaire 05.158.

**05.158****Motion populaire Fabian Spigario et Laurent Devenoges, du 15 septembre 2005, "Interdiction de la consommation de tabac dans les lieux publics (lutte contre le tabagisme passif)"**

DSAS

Motion acceptée le 28 mars 2006.

Un groupe de travail interdépartemental a été créé. Le Conseil d'Etat a retenu un processus par étape. Une première mesure est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007, à savoir l'interdiction de fumer dans les locaux de l'administration cantonale. S'agissant des autres mesures, elles feront l'objet d'un rapport qui sera soumis au Grand Conseil d'ici au début 2009. Il traitera également de la motion du groupe PopEcoSol 04.178 et de la motion populaire 05.157.

**05.108****Motion Gisèle Ory, du 25 janvier 2005, "Pour un traitement équitable des remises d'impôts"**

DJSF

Motion acceptée le 28 mars 2006.

Les remises d'impôts sont actuellement traitées dans le cadre du règlement concernant le traitement des demandes en remise des impôts directs cantonal et communal, du 1<sup>er</sup> novembre 2000, dont les articles 3, 8 et 9 précisent en particulier les circonstances dans lesquelles une remise d'impôts peut être accordée. Les demandes de remises sont examinées par l'office de perception qui constitue un dossier pour chaque cas. La décision est prise dans tous les cas par le chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances.

Une révision du règlement visant à préciser davantage les critères applicables à l'examen des demandes est actuellement en cours.

De nouvelles directives précisant les conditions pour l'octroi de facilités de paiement dans le cadre des arriérés de l'impôt direct cantonal seront émises et publiées en 2008 sur le site internet de l'Etat. Par ailleurs, une plaquette reprenant sous une forme vulgarisée les principaux points de ces directives a d'ores et déjà été transmise en automne 2007 aux contribuables ayant des difficultés à payer leurs impôts.

**04.172****Motion Patrick Erard, du 28 septembre 2004, "Obésité et activité physique"**

DECS

Motion acceptée le 29 mars 2006.

A l'étude.

**04.180****Motion Armand Blaser, du 3 novembre 2004, "Diesel et filtres à particules"**

DGT

Motion acceptée le 31 mai 2006.

Le classement de cette motion sera proposé en 2008.

**06.152****Motion interpartis, du 3 octobre 2006, "Pour des places d'apprentissage accessibles"**

DECS

Motion amendée acceptée le 4 octobre 2006.

A l'étude.

## 6.2. Postulats

Les postulats suivants, adoptés par le Grand Conseil, ont été enregistrés par le Conseil d'Etat:

### *a) Postulats adoptés en 2007*

**06.169****Postulat des groupes libéral-PPN et radical, du 31 octobre 2006, "Retraite des magistrats de l'Ordre judiciaire"**

DJSF

Postulat accepté le 30 janvier 2007.

A l'étude.

**06.158****Postulat du groupe socialiste, du 31 octobre 2006, "Du bois dans le gaz"**

DGT

Postulat accepté le 30 janvier 2007.

A l'étude, en précisant qu'actuellement, ces techniques sont encore au niveau expérimental et qu'il n'y a pas encore d'application pratique pour notre canton.

**06.161****Postulat du groupe PopVertsSol, du 31 octobre 2006, "Des capteurs solaires thermiques sur tous les toits neuchâtelois"**

DGT

Postulat amendé accepté le 30 janvier 2007.

A l'étude. Un rapport proposant une modification de la loi cantonale sur l'énergie sera présenté au Grand Conseil dans le courant de 2008

- 06.168** DGT  
**Postulat du groupe libéral-PPN, du 31 octobre 2006, "Efficacité énergétique cantonale"**  
 Postulat accepté le 30 janvier 2007.  
 A l'étude. Le rapport de la commission de réflexion pour le projet de centrale électrique à gaz de Cornaux apportera les réponses à ce postulat
- 05.118** DGT  
**Postulat du groupe PopEcoSol, du 15 mars 2005, "Développons et encourageons la géothermie"**  
 Postulat accepté le 30 janvier 2007.  
 A l'étude, en précisant que dans le cadre du projet de modification de la loi cantonale sur l'énergie, le rapport fera le point sur ce sujet.
- 06.134** DGT  
**Postulat des député-e-s Vert-e-s, du 25 avril 2006, "Sortir le canton du nucléaire"**  
 Postulat accepté le 30 janvier 2007.  
 A l'étude. Le rapport de la commission de réflexion pour le projet de centrale électrique à gaz de Cornaux donnera des éléments de réponse à ce sujet.
- 07.120** DJSF  
**Postulat de la commission "Police", du 20 février 2007, "Cantonalisation de la sécurité publique"**  
 Postulat accepté le 20 février 2007.  
 A l'étude.
- 07.121** DJSF  
**Postulat de la commission "Police", du 20 février 2007, "Répartition du produit des amendes"**  
 Postulat accepté le 20 février 2007.  
 A l'étude.
- 06.163** DEC  
**Postulat du groupe socialiste, du 31 octobre 2006, "Neuchâtel canton des jeunes créateurs et des créatrices d'entreprises"**  
 Postulat accepté le 21 février 2007.  
 L'examen de ce postulat sera repris dans le cadre des travaux relatifs à l'adaptation de la loi sur la promotion de l'économie en 2008.
- 07.126** DJSF  
**Postulat du groupe socialiste, du 27 mars 2007, "Pour un commerce équitable et respectueux"**  
 Postulat accepté le 27 mars 2007.  
 A l'étude.
- 07.136** DJSF  
**Postulat Pierre Bonhôte, du 24 avril 2007, "Enquête de satisfaction du personnel de l'Etat"**  
 Postulat accepté le 25 avril 2007.  
 Après la fin des restructurations entreprises, il sera possible de lancer une enquête de satisfaction périodique auprès du personnel de l'Etat sur la base d'autres exemples appliqués en Suisse romande. Par ailleurs, le SRH systématisera les entretiens de départ pour mesurer entre autres la satisfaction des collaborateurs sortants. Ceci est déjà fait dans le cadre des entretiens annuels. L'information reste au niveau des services.

- 07.108** DECS  
**Postulat du groupe socialiste, du 30 janvier 2007, "Pour que la recherche neuchâteloise profite à notre économie régionale"**  
Postulat accepté le 25 avril 2007.  
A l'étude.
- 07.147** DGT  
**Postulat du groupe socialiste, du 30 mai 2007, "Assainissement de l'encorbellement de la Rançonnière"**  
Postulat accepté le 30 mai 2007.  
A l'étude.
- 07.139** DGT  
**Postulat des député-e-s Vert-e-s, du 29 mai 2007, "De la taxe auto à une taxe mobilité"**  
Postulat amendé accepté le 26 juin 2007.  
A l'étude.
- 07.169** DEC  
**Postulat Philippe Haerberli, du 4 septembre 2007, "Mesures d'insertion pour les moins de 30 ans"**  
Postulat accepté le 4 septembre 2007.  
A l'étude.
- 07.168** DJSF  
**Postulat du groupe PopVertsSol, du 4 septembre 2007, "Impôts directs: effets collatéraux"**  
Postulat amendé accepté le 2 octobre 2007.  
Un groupe de travail a été mis sur pied par le DJSF concernant les effets de seuil, auquel plusieurs cadres du DSAS participent également.
- 07.171** DSAS  
**Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 4 septembre 2007, "Bons de garde: une idée à étudier"**  
Postulat accepté le 2 octobre 2007.  
Le principe des bons de garde est étudié dans le cadre de la révision de la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance (LSAPE). Le Grand Conseil devrait être saisi d'un rapport en 2008.
- 07.122** DEC  
**Postulat du groupe socialiste, du 20 février 2007, "Pour une évaluation régulière de la complémentarité cantonale dans la perspective d'un équilibre dynamique"**  
Postulat accepté le 6 novembre 2007.  
La réponse sera apportée dans le cadre de la nouvelle politique régionale et de la politique d'agglomération en 2009.
- 07.190** DGT  
**Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 6 novembre 2007, "Plan directeur des transports: rapport au Grand Conseil!"**  
Postulat accepté le 6 novembre 2007.  
A l'étude.

- 07.191** DJSF  
**Postulat du groupe socialiste, du 6 novembre 2007, "Pour un TransRUN qui respecte le service public!"**  
 Postulat accepté le 6 novembre 2007.  
 A l'étude.
- 07.192** DEC  
**Postulat du groupe libéral-PPN, du 6 novembre 2007, "Des contrats qui impliquent chacun"**  
 Postulat accepté le 6 novembre 2007.  
 La réponse sera apportée dans le cadre de la nouvelle politique régionale et de la politique d'agglomération en 2009.
- 07.195** DEC/DGT/DJSF  
**Postulat de députés de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Rochefort, du 6 novembre 2007, "Pour un TransRUN qui profite à tous!"**  
 Postulat accepté le 6 novembre 2007.  
 A l'étude.
- b) Postulats adoptés antérieurement***
- Les postulats suivants, adoptés antérieurement par le Grand Conseil, sont encore en suspens:
- 86.138** DJSF  
**Postulat de la commission législative, du 13 octobre 1986, "Fonds pupillaires"**  
 Postulat accepté le 14 octobre 1986.  
 Selon l'état d'avancement des travaux du groupe de travail en charge de la restructuration de l'entité judiciaire neuchâteloise, un rapport pourrait être présenté au Grand Conseil.
- 91.107** DGT  
**Postulat des députés du Val-de-Travers, du 25 mars 1991, "Navigation sur la Haute-Areuse"**  
 Postulat accepté le 25 mars 1991.  
 Le classement de ce postulat sera proposé en 2008.
- 91.135** DGT  
**Postulat de la commission "transports", du 30 septembre 1991, "Répartition des déficits des entreprises de transport entre l'Etat et les communes"**  
 Postulat accepté le 11 février 1992.  
 Le classement de ce postulat sera proposé en 2008.
- 95.108** DJSF  
**Postulat du groupe libéral-PPN, du 27 mars 1995, "Succession: paiement à l'Etat par cession d'oeuvres d'art"**  
 Postulat accepté le 27 mars 1995.  
 Ce sujet n'a pas été traité dans le cadre de l'examen de la nouvelle loi instituant un impôt sur les successions et les donations entre vifs (LSucc), entrée en vigueur en 2003. Ce postulat reste donc à l'étude.

**95.136****Postulat du groupe libéral-PPN, du 5 septembre 1995, "Restructuration du service des mensurations cadastrales"**

DGT

Postulat accepté le 5 septembre 1995.

Le classement de ce postulat sera proposé en 2008.

**95.143****Postulat Laurence Boegli (primitivement déposé sous forme de motion), du 3 octobre 1995, "Encouragement des activités de jeunesse"**

DECS

Postulat accepté le 4 octobre 1995.

Un projet de loi Laurence Boegli 06.167 sur le soutien aux activités de jeunesse extrascolaires est en traitement à la commission législative.

**97.107****Postulat Jean-Claude Guyot, du 10 février 1997, "Aménagement des niveaux 7, 8, 9 de l'enseignement secondaire inférieur"**

DECS

Postulat accepté le 11 février 1997.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport 99.040, "Aménagement des niveaux 7, 8, 9 de l'enseignement secondaire inférieur", en réponse à ce postulat. Le Grand Conseil a pris acte du rapport sans classer le postulat.

Initialement, la réponse était prévue au début 2005, en liaison avec le projet de réforme du secondaire 1.

Le Conseil d'Etat ayant décidé de surseoir partiellement à ce projet, la réponse est reportée.

Le postulat Jean-Claude Guyot visait un réaménagement des sections moderne et préprofessionnelle.

Le projet de réforme au secondaire 1, conduit par le département entre 1998 et 2004, constituait une réponse à cet objet puisqu'il prévoyait la fusion de ces deux sections en une voie générale spécifiée par des mesures de différenciation ainsi qu'un encadrement renforcé: cours à niveau pour les disciplines principales et introduction de l'anglais dès le degré 7.

Le Conseil d'Etat a apporté son soutien au projet puis a décidé de le suspendre à la suite d'une enquête auprès des enseignants qui se sont déclarés défavorables à ce changement.

Pour l'instant, les trois sections resteront en place avec des conditions-cadre permettant une évolution modeste vers une amélioration des compétences des élèves. La mise en vigueur du nouveau plan d'études PENSE est déjà une mesure qui va dans ce sens.

**98.154****Postulat du groupe radical, du 28 septembre 1998, "Collaboration culturelle"**

DECS

Postulat amendé accepté le 30 septembre 1998.

En relation avec la motion 99.117.

Le rapport 05.010 "Encouragement des activités culturelles" aurait dû être soumis au Grand Conseil en 2005. Il proposait le classement du postulat.

Le Conseil d'Etat a décidé de retirer ce rapport en juin 2005. Le postulat devra ainsi être repris dans un autre contexte.

Le plan d'intention du Conseil d'Etat en matière de politique culturelle a été adopté par le gouvernement en octobre 2006.

Un document relatif à la politique du Conseil d'Etat en matière d'encouragement des activités culturelles a été présenté aux députés et à la presse en novembre 2006.

Un rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique culturelle est prévu pour l'automne 2008.

**99.128****Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 21 juin 1999, "Réformes de structures, recentrage des activités de l'Etat, autres mesures d'économies"**

DJSF

Postulat accepté le 17 août 1999.

Le Conseil d'Etat estime que le programme de législature et la feuille de route qui l'accompagne répondent totalement aux préoccupations du postulat en question. Les bilans qui paraissent tous les quatre mois offrent au Grand Conseil la possibilité de suivre l'évolution de la réforme de l'Etat et la concrétisation des mesures annoncées dans la feuille de route. Pour cette raison, le Conseil d'Etat a proposé le classement de ce postulat dans le cadre du rapport 07.009, "Comptes et gestion 2006", classement que le Grand Conseil a néanmoins refusé lors de la session d'avril 2007.

**99.153****Postulat Eric Ruedin, du 27 septembre 1999, "Rapprochement entre la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A. (LNM) et la Société de navigation sur le lac de Biemme"**

DGT

Postulat accepté le 10 novembre 1999.

Le classement de ce postulat sera proposé en 2008.

**99.163****Postulat Bernard Matthey, du 10 novembre 1999, "Bateaux à propulsion électrique"**

DGT

Postulat accepté le 10 novembre 1999.

Le classement de ce postulat sera proposé en 2008.

**00.112****Postulat Jean-Pierre Authier, du 2 février 2000, "Syndicats intercommunaux"**

DJSF

Postulat accepté le 2 février 2000.

Saisie de plusieurs initiatives communales demandant des adaptations de la péréquation, la commission compétente ad hoc a décidé de faire le point de la situation avant de proposer des modifications de la loi actuelle. Le Conseil d'Etat, de son côté, procédera à une évaluation de la péréquation financière intercommunale actuelle au regard des objectifs qui lui ont été assignés lors de son introduction avant toute modification d'un système aux caractéristiques complexes et interdépendantes.

**00.153****Postulat de la commission "Transports publics", du 2 octobre 2000, "Pour une meilleure planification de l'offre des transports publics"**

DGT

Postulat accepté le 2 octobre 2000.

Le classement de ce postulat sera proposé en 2008.

**00.129****Postulat du groupe libéral-PPN, du 19 juin 2000, "Vacances judiciaires et fériés en procédure pénale"**

DJSF

Postulat accepté le 2 octobre 2000.

Cette question sera réglée dans le cadre de l'étude portant sur l'organisation judiciaire de demain.

**00.149****Postulat Jean-Sylvain Dubois et Dominique Gilbert Rossier, du 2 octobre 2000, "Maintien de l'étude de la traversée de Peseux selon le projet de décret portant octroi d'un crédit de 72,5 millions de francs pour la onzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes"**

DGT

Postulat amendé accepté le 4 octobre 2000.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport 02.028, "Entretien du réseau routier". Ce rapport a été adopté lors de la session de janvier 2003. Le Grand Conseil a néanmoins refusé le classement de ce postulat, dont l'examen sera repris ultérieurement.

**00.150****Postulat du groupe radical, du 2 octobre 2000, "L'entretien: retard à... développement durable?"**

DGT

Postulat accepté le 4 octobre 2000.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport 02.028, "Entretien du réseau routier". Ce rapport a été adopté lors de la session de janvier 2003. Le Grand Conseil a néanmoins refusé le classement de ce postulat, dont l'examen sera repris ultérieurement.

**00.166****Postulat du groupe libéral-PPN, du 20 novembre 2000, "Inventaire des biens fonciers"**

DGT

Postulat accepté le 22 novembre 2000.

Les travaux réalisés ont permis la mise à disposition d'un inventaire de toutes les parcelles propriétés de l'Etat qui peut être consulté par le biais d'un guichet cartographique spécifique. Un travail d'analyse et de validation de l'inventaire a été effectué tout au long de l'année 2004. Un groupe de travail a été formé à cet effet. Dans les mois à venir, il appartiendra au Conseil d'Etat de déterminer quelles parcelles peuvent être vendues et de rapporter au Grand Conseil.

**00.167****Postulat du groupe socialiste, du 21 novembre 2000, "Les multicanonales, à la caisse s'il vous plaît!"**

DJSF

Postulat amendé accepté le 22 novembre 2000.

La répartition intercantonale de la matière imposable (capital et bénéfice) des entreprises intercantionales s'effectue sur la base de règles précises, pour la plupart découlant directement de la jurisprudence du Tribunal fédéral et en partie de la doctrine, voire d'accords intercantonaux, dans des cas particuliers. En relation avec l'harmonisation fiscale, les autorités fiscales suisses se sont dotées d'une structure efficace, dans le cadre de la Conférence suisse des impôts (CSI). La commission législation et harmonisation de la CSI examine les problèmes liés aux répartitions intercantionales, en particulier des entreprises établies dans tous les cantons ou la plupart (grandes banques, compagnies d'assurances, Swisscom et sociétés affiliées, etc.).

Un chapitre, dans un prochain rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la réforme de la fiscalité, sera consacré à ce postulat. Il comportera des explications sur les règles de répartitions intercantionales et quelques données chiffrées indiquant l'évolution, par exemple sur cinq ans, et l'importance de l'impôt payé par les sociétés ayant leur siège hors du canton (externes).

**01.109****Postulat du groupe socialiste, du 7 février 2001, "Favoriser la libre circulation des jeunes dans notre canton"**

DGT

Postulat accepté le 26 mars 2001.

A l'étude, en collaboration avec l'organe de gestion de l'Onde verte.

**01.110****Postulat du groupe radical, du 26 mars 2001, "Evaluation comparative des prestations publiques"**

DJSF

Postulat amendé accepté le 28 mars 2001.

Lors de la session de juin 2005, le Grand Conseil avait été saisi d'un rapport sur l'évaluation et le pilotage stratégique, rapport retiré par le Conseil d'Etat. Ce dernier a tenu compte des réserves du Grand Conseil et a privilégié la démarche qui figure dans la feuille de route qui accompagne le programme de législature 2006-2009. Même s'il considère qu'une évaluation comparative des prestations publiques peut revêtir un certain intérêt à long terme, le Conseil d'Etat estime qu'elle ne

favorise pas le redressement des finances cantonales dans les conditions et les délais fixés par les mécanismes de frein à l'endettement.

C'est pourquoi le Conseil d'Etat a proposé le classement de ce postulat dans le cadre du rapport 07.009, "Comptes et gestion 2006", classement que le Grand Conseil a néanmoins refusé lors de la session d'avril 2007. Ce postulat n'est donc pas classé.

#### **01.117**

#### **Postulat Bernard Matthey, du 18 juin 2001, "Favoriser la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables par un modèle de tarification"**

DGT

Postulat amendé accepté le 20 juin 2001.

Le classement de ce postulat sera proposé en 2008.

#### **01.143**

#### **Postulat du groupe libéral-PPN, du 2 octobre 2001, "Pour une optimisation des prestations informatiques de l'Etat"**

DJSF

Postulat amendé accepté le 3 octobre 2001.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le service informatique de l'Entité neuchâteloise a été créé suite à la fusion du service du traitement de l'information de l'Etat et du service informatique communal de la ville de La Chaux-de-Fonds.

La ville de Neuchâtel n'est pas intéressée à intégrer ce partenariat.

Le Conseil d'Etat a proposé le classement de ce postulat dans le cadre du rapport 07.009, "Comptes et gestion 2006", classement que le Grand Conseil a néanmoins refusé lors de la session d'avril 2007. En effet, le Grand Conseil a la possibilité de suivre de près la réalisation de cet objectif à travers les états de situation sur la réforme de l'Etat publiés tous les 4 mois.

#### **02.121**

#### **Postulat du groupe PopEcoSol, du 21 mai 2002, "Personnel CFF et friches ferroviaires"**

DGT

Postulat accepté le 22 mai 2002.

A l'étude.

#### **02.144**

#### **Postulat du groupe radical, du 3 septembre 2002, "Plan directeur de l'organisation spatiale des services de l'Etat"**

DJSF

Postulat accepté le 3 septembre 2002.

Le Conseil d'Etat a proposé le classement de ce postulat dans le cadre du rapport 07.009, "Comptes et gestion 2006", classement que le Grand Conseil a néanmoins refusé lors de la session d'avril 2007.

Périodiquement, la CLA réévalue, en fonction des demandes de relocalisation à traiter et des projets d'aménagement prévisibles, l'intérêt de produire, pour le Grand Conseil, un rapport sur l'organisation spatiale des services de l'Etat. Une des grandes difficultés est d'être capable de prévoir et de synchroniser des opérations de relogement qui répondent à des objectifs politiques et économiques évolutifs avec souvent des lois et des organisations qui sont encore au stade de la conception et des ressources financières et immobilières limitées.

#### **02.173**

#### **Postulat du groupe radical, du 3 décembre 2002, "Transparence dans les effectifs"**

DJSF

Postulat amendé accepté le 28 janvier 2003.

Des premières améliorations ont été apportées aux listes d'effectifs dans le cadre du budget 2003.

Pour le budget 2005, les effectifs "hors dotation" ont été intégrés dans le processus budgétaire, à l'exception des entités dont le financement est assuré intégralement par des sources fédérales et de certains autres effectifs particuliers (apprentis, stagiaires, etc.). Par ailleurs, une liste uniforme du personnel de chaque service avec toutes les précisions nécessaires a été établie.

Des indicateurs statistiques seront par ailleurs élaborés dans le cadre de la réforme de l'Etat. Ils permettront de suivre la mise en œuvre des mesures en matière de ressources humaines.

Par conséquent, le Conseil d'Etat a proposé le classement de ce postulat dans le cadre du rapport 07.009, "Comptes et gestion 2006", classement que le Grand Conseil a néanmoins refusé lors de la session d'avril 2007.

Le DJSF propose une nouvelle fois le classement de ce postulat car il estime que les effectifs publiés dans le cadre des rapports annuels ne peuvent pas être plus transparents.

#### **03.110**

##### **Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 29 janvier 2003, "Pour des services publics à un meilleur coût"**

DJSF

Postulat accepté le 18 février 2003.

Durant la présente législature, le Conseil d'Etat a privilégié une réforme de l'Etat et de ses structures en profondeur, afin de redresser la situation financière du canton. C'est pourquoi les travaux qui ont été et sont menés au sein de l'administration visent à assurer les services publics de qualité au meilleur coût possible. Le Grand Conseil est régulièrement informé de l'avancement des travaux par les états de situation sur la réforme de l'Etat qui paraissent tous les quatre mois. Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'Etat a proposé le classement de ce postulat dans le cadre du rapport 07.009, "Comptes et gestion 2006", classement que le Grand Conseil a néanmoins refusé lors de la session d'avril 2007. L'introduction de nouveaux modes relationnels entre les usagers et l'administration (exemple guichet sécurisé unique) devrait conduire à des réductions de coût.

#### **03.123**

##### **Postulat du groupe socialiste, du 29 avril 2003, "Etudier l'installation de petites installations hydroélectriques"**

DGT

Postulat amendé accepté le 29 avril 2003.

A l'étude.

#### **03.134**

##### **Postulat du groupe radical, du 24 juin 2003, "Pour une meilleure transparence en matière de promotion économique"**

DEC

Postulat amendé accepté le 24 juin 2003.

Une partie des informations concernant en particulier les emplois figure dans le rapport de gestion du DEC. Une réponse exhaustive au postulat sera donnée dans le cadre de la modification de la loi sur la promotion de l'économie, en se basant notamment sur les résultats des travaux effectués par la commission consultative du Conseil d'Etat qui a évalué en 2006 la politique, les résultats, les instruments et les structures de soutien à l'économie du canton.

#### **03.161**

##### **Postulat du groupe socialiste, du 4 novembre 2003, "Marchés publics: quel bilan?"**

DGT

Postulat accepté le 4 novembre 2003.

A l'étude, en relation avec la motion 01.156.

#### **04.104**

##### **Postulat du groupe libéral-PPN, du 27 janvier 2004, "Convention concernant la Haute Ecole ARC Neuchâtel-Berne-Jura"**

DECS

Postulat accepté le 28 janvier 2004.

Les rapports de gestion de la HE-ARC répondent aux questions soulevées par le postulat.

**04.118****Postulat du groupe radical, du 24 février 2004, "Quel trafic ferroviaire transfrontalier pour Neuchâtel à l'horizon 2010?"**

DGT

Postulat accepté le 25 février 2004.

Le classement de ce postulat sera proposé en 2008.

**04.125****Postulat du groupe libéral-PPN, du 30 mars 2004, "Informatique cantonale"**

DJSF

Postulat accepté le 30 mars 2004.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le service informatique de l'Entité neuchâteloise a été créé suite à la fusion du service du traitement de l'information de l'Etat et du service informatique communal de la ville de La Chaux-de-Fonds.

La ville de Neuchâtel n'est pas intéressée à intégrer ce partenariat.

Le Conseil d'Etat a proposé le classement de ce postulat dans le cadre du rapport 07.009, "Comp-tes et gestion 2006", classement que le Grand Conseil a néanmoins refusé lors de la session d'avril 2007. En effet, le Grand Conseil a la possibilité de suivre de près la réalisation de cet objectif à travers les états de situation sur la réforme de l'Etat que le Conseil d'Etat publie tous les 4 mois.

**04.144****Postulat du groupe PopEcoSol, du 25 mai 2004, "Un canton sans OGM: une chance pour l'agriculture, la recherche et la population"**

DEC

Postulat accepté le 29 juin 2004.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport 07.002, "OGM", à la session de janvier 2007 qui proposait le classement de ce postulat. Lors de la session de mars 2007, au vu des réactions négatives des groupes, le Conseil d'Etat a retiré son rapport. La proposition est à l'étude.

**04.149****Postulat du groupe libéral-PPN, du 29 juin 2004, "Bien identifier les cultures sans OGM"**

DEC

Postulat accepté le 29 juin 2004.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport 07.002, "OGM", à la session de janvier 2007 qui proposait le classement de ce postulat. Lors de la session de mars 2007, au vu des réactions négatives des groupes, le Conseil d'Etat a retiré son rapport. La proposition est à l'étude.

**04.154****Postulat Claude Borel, du 29 juin 2004, "Pour un meilleur contrôle parlementaire des investissements"**

DJSF

Postulat accepté le 31 août 2004.

Les nouvelles directives du DJSF concernant l'engagement des dépenses et les demandes de crédits supplémentaires et de crédits complémentaires, du 29 mai 2007, prévoient expressément (chiffre 4.11) que la compétence de modifier l'utilisation d'un crédit d'engagement sur des points importants (but, exécution, endroit, etc.) appartient dans tous les cas à l'autorité qui l'a octroyé (Conseil d'Etat, Grand Conseil, voire le peuple si le crédit d'engagement a fait l'objet d'une votation populaire).

D'autre part, les directives mentionnent également que le Conseil d'Etat doit systématiquement préciser dans ses rapports les bases de calcul retenues pour déterminer le montant du crédit (devis estimatif, devis général ou soumissions rentrées) et les indices de référence.

En revanche, une réflexion de fond doit encore être menée sur les procédures internes à mettre en place afin de renforcer le contrôle des coûts des différents projets d'investissements et de s'assurer du respect des crédits d'engagement disponibles. A cet égard, une analyse du cahier des charges des commissions des constructions devrait en particulier être entreprise.

Enfin, il convient d'examiner aussi sous quelle forme et à quel moment la commission de gestion et des finances devrait être tenue informée du déroulement des projets d'investissement pour lesquels le Grand Conseil a voté un crédit d'engagement.

Un rapport du Conseil d'Etat en réponse au postulat devrait pouvoir être soumis au Grand Conseil d'ici la fin de la législature.

**04.165**

DJSF

**Postulat du groupe libéral-PPN, du 31 août 2004, "Le désenchevêtrement des tâches doit être accompagné d'une révision rapide de la péréquation financière"**

Postulat accepté le 1<sup>er</sup> septembre 2004.

Renvoyé à la commission parlementaire "Péréquation financière".

**04.166**

DJSF

**Postulat du groupe libéral-PPN, du 31 août 2004, "Désenchevêtrement des tâches"**

Postulat accepté le 1<sup>er</sup> septembre 2004.

Le Conseil d'Etat a proposé le classement de ce postulat dans le cadre du rapport 07.009, "Comptes et gestion 2006", classement que le Grand Conseil a néanmoins refusé lors de la session d'avril 2007. En effet, à une nouvelle étape de désenchevêtrement des tâches, le Conseil d'Etat privilégie de nouveaux partenariats entre l'Etat et les communes, à l'instar du projet de Police unique ou de regroupement des centres informatiques. Il en est ainsi également de la réalisation du réseau urbain neuchâtelois et de la mise en œuvre de la nouvelle politique régionale de la Confédération.

**04.175**

DECS

**Postulat des membres de la commission des affaires extérieures, du 2 novembre 2004, "Pour une approche interdisciplinaire et créative du système de formation dans les lieux de la pratique (stages)"**

Postulat amendé accepté non combattu le 3 novembre 2004.

Attribué initialement au DJSS puis au DIPAC, compte tenu de la problématique.

Réponse prévue en 2008 moyennant une réflexion commune entre le DECS et le DSAS (en tant que département employeur).

**04.179**

DSAS

**Postulat du groupe libéral-PPN, du 3 novembre 2004, "Période budgétaire et comptable de l'établissement hospitalier multisite cantonal"**

Postulat accepté le 30 novembre 2004.

Le principe d'échéance a été introduit dans les comptes 2006 et le budget 2007 de l'Etat, répondant ainsi sur le fond au postulat. Formellement, le Conseil d'Etat va proposer le classement de ce postulat dans le cadre du rapport "Comptes et gestion 2007".

**05.104**

DGT

**Postulat Claude Borel, du 25 janvier 2005, "Aménagement du territoire: plate-forme "nature-tourisme-loisirs-sport""**

Postulat accepté le 26 janvier 2005.

A l'étude.

**05.113**

DSAS

**Postulat du groupe radical, du 22 février 2005, "Prestations sociales cantonales"**

Postulat accepté le 23 février 2005.

Il correspond aux réflexions qui seront conduites dans le cadre de la 2<sup>e</sup> étape de l'organisation de l'accès aux prestations sociales, soit le regroupement de certaines entités sur le plan communal ou régional (services sociaux, office du travail, agence communale AVS/AI), dans le but de la mise en place de guichets sociaux régionaux. Toutefois, l'analyse demandée par le postulat ne pourra se faire qu'au fur et à mesure que cette 2<sup>e</sup> étape se réalisera, soit au cours de l'année 2008.

**05.148****Postulat du groupe radical, du 30 août 2005, "Pour une réforme fondamentale des procédures dans les domaines de l'aménagement du territoire et des constructions"**

DGT

Postulat accepté le 30 août 2005.

A l'étude.

**05.151****Postulat du groupe libéral-PPN, du 30 août 2005, "Coordonner c'est bien, alléger et simplifier c'est encore mieux!"**

DGT

Postulat accepté le 30 août 2005.

A l'étude.

**05.161****Postulat du groupe PopVertsSol, du 27 septembre 2005, "Congé sabbatique pour la fonction publique"**

DJSF

Postulat amendé accepté le 27 septembre 2005.

La possibilité d'un congé sabbatique offert au personnel de l'administration cantonale sera prochainement examinée. Cette mesure a été notamment annoncée dans la feuille de route du Conseil d'Etat pour la présente législature.

Le principe du congé sabbatique a récemment été ancré dans la loi sur le statut de la fonction publique pour les enseignants. La généralisation de ce droit pour le personnel administratif et technique sera étudié au cours de cette législature, en tenant compte de l'expérience du domaine de l'enseignement.

**05.172****Postulat du groupe UDC, du 1er novembre 2005, "Caisse de pensions de l'Etat"**

DJSF

Postulat accepté le 1<sup>er</sup> novembre 2005.

Les travaux visant à la création de la caisse unique sont en cours et doivent permettre de déboucher sur un rapport qui sera soumis au Grand Conseil durant le premier trimestre 2008. La caisse unique se mettra en place de façon à pouvoir procéder à un transfert des personnes assurées au sein de la nouvelle institution au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**05.175****Postulat des groupes libéral-PPN et radical, du 1er novembre 2005, "Retraite des membres du Conseil d'Etat"**

DJSF

Postulat accepté le 1<sup>er</sup> novembre 2005.

Compte tenu du lien étroit entre les dispositions de la CPEN et celles relatives à la prévoyance du Conseil d'Etat et d'autre part la création de la caisse unique, il y a lieu de séquencer les travaux et de définir d'abord les nouvelles conditions de prévoyance de la fonction publique avant de revoir la prévoyance du Conseil d'Etat. Un groupe de travail sera mis en place après la création de la caisse unique afin d'étudier l'évolution de la prévoyance des membres du Conseil d'Etat et des magistrats judiciaires.

**05.176****Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 1er novembre 2005, "Caisse de pensions de l'Etat"**

DJSF

Postulat accepté le 1<sup>er</sup> novembre 2005.

Les travaux visant à la création de la caisse unique sont en cours et doivent permettre de déboucher sur un rapport qui sera soumis au Grand Conseil durant le premier trimestre 2008. La caisse unique se mettra en place de façon à pouvoir procéder à un transfert des personnes assurées au sein de la nouvelle institution au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**05.186****Postulat du groupe socialiste, 7 décembre 2005, "Quelle stratégie pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques?"**

DECS

Postulat amendé accepté le 24 janvier 2006.

Le plan d'intention du Conseil d'Etat en matière de politique culturelle a été adopté par le gouvernement en octobre 2006.

Un document relatif à la politique du Conseil d'Etat en matière d'encouragement des activités culturelles a été présenté aux députés et à la presse en novembre 2006.

Un rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique culturelle est prévu pour l'automne 2008.

**05.185****Postulat du groupe PopVertsSol, du 6 décembre 2005, "Les entreprises exonérées d'impôts doivent prendre part au redressement des finances cantonales"**

DJSF

Postulat amendé accepté le 24 janvier 2006.

Le postulat sera traité en 2008 – 2009 dans le cadre des travaux menés avec la commission fiscalité.

**05.184****Postulat du groupe socialiste, du 6 décembre 2005, "Onde Verte"**

DGT

Postulat amendé accepté le 24 janvier 2006.

Le classement de ce postulat sera proposé en 2008.

**05.177****Postulat du groupe PopVertsSol, du 1er novembre 2005, "Action sociale et "working poors"**

DSAS

Postulat amendé accepté le 24 janvier 2006.

Le postulat sera traité dans le cadre de la réponse à la motion 03.176. Un mandat a été confié à l'Université de Neuchâtel pour mener une étude sur les working poors dans le canton de Neuchâtel. Le rapport de l'Université a été transmis au DSAS en automne 2007. Le Conseil d'Etat répondra au postulat en principe en 2008.

**05.115****Postulat de la commune de Corcelles-Cormondèche, du 7 mars 2005, Initiative communale "Désenchevêtrement et neutralité fiscale: plus 30, moins 30, mais pour tout le monde!" (préalablement déposé sous forme de motion)**

DJSF

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière.

**05.119****Postulat de la commune de Corcelles-Cormondèche, du 15 mars 2005, Initiative communale "Péréquation financière intercommunale" (préalablement déposé sous forme de motion)**

DJSF

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.123****Postulat de la commune de Saint-Blaise, du 29 mars 2005, Initiative communale "Péréquation financière intercommunale" (préalablement déposé sous forme de motion)**

DJSF

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.126**

DJSF

**Postulat de la commune de Neuchâtel, du 22 avril 2005, "Initiative communale concernant la révision de la péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.127**

DJSF

**Postulat de la commune de Fontainemelon, du 2 mai 2005, "Initiative communale concernant la révision de la péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.128**

DJSF

**Postulat de la commune d'Engollon, du 2 mai 2005, "Initiative communale concernant la révision de la péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.129**

DJSF

**Postulat de la commune de Colombier, du 3 mai 2005, "Initiative communale concernant la révision de la péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.130**

DJSF

**Postulat de la commune des Brenets, du 4 mai 2005, "Initiative communale concernant la révision de la péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.131**

DJSF

**Postulat de la commune d'Hauterive, du 9 mai 2005, "Initiative communale concernant la révision de la péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.132**

DJSF

**Postulat de la commune de Rochefort, du 11 mai 2005, "Initiative communale concernant la révision de la péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.133**

DJSF

**Postulat de la commune de Montmollin, du 19 mai 2005, Initiative communale "Péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.134**

DJSF

**Postulat de la commune du Landeron, du 8 juin 2005, "Péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.135**

DJSF

**Postulat de la commune de Bôle, du 8 juin 2005, "Désenchevêtrement et péréquation financière intercommunale"**(préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.136**

DJSF

**Postulat de la commune de Cornaux, du 15 juin 2005, "Initiative communale concernant la révision de la péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.144**

DJSF

**Postulat de la commune de Boudevilliers, du 5 juillet 2005, "Initiative communale sur la péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.145**

DJSF

**Postulat de la commune de Cressier, du 13 juillet 2005, "Initiative communale concernant la révision de la péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.166**

DJSF

**Postulat de la commune de Gorgier, du 3 octobre 2005, Initiative communale "Péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.167**

DJSF

**Postulat de la commune de La Chaux-de-Fonds, du 4 octobre 2005, Initiative communale "Péréquation intercommunale des recettes des personnes morales"**(préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.168**

DJSF

**Postulat de la commune d'Auvernier, du 11 octobre 2005, Initiative communale "Péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**05.169**

DJSF

**Postulat de la commune de Fenin-Vilars-Saules, du 11 octobre 2005, Initiative communale "Péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**06.101**

DJSF

**Postulat de la commune de Bevaix, du 19 décembre 2005, Initiative communale "Péréquation financière intercommunale"** (préalablement déposé sous forme de motion)

Postulat accepté le 24 janvier 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière. Voir commentaire au postulat 06.107.

**06.105**

DEC

**Postulat du groupe radical, du 24 janvier 2006, "Il faut inciter les communes à accueillir des entreprises!"**

Postulat accepté le 21 février 2006.

La réponse sera apportée dans le cadre du rapport à l'appui de la modification de la loi sur la promotion de l'économie, en tenant compte des mesures mises en œuvre dans le cadre de la nouvelle politique régionale et de la politique d'agglomération.

**06.107**

DJSF

**Postulat du groupe radical, du 24 janvier 2006, "Péréquation financière intercommunale: supprimer l'influence des coefficients fiscaux communaux"**

Postulat amendé accepté le 21 février 2006.

A l'étude au sein de la commission péréquation financière

Saisie de ces différentes initiatives communales demandant chacune des adaptations de la péréquation, la commission compétente ad hoc a décidé de faire le point de la situation avant de proposer des modifications de la loi actuelle. Le Conseil d'Etat, de son côté, procédera à une évaluation de la péréquation financière intercommunale actuelle au regard des objectifs qui lui ont été assignés lors de son introduction avant toute modification d'un système aux caractéristiques complexes et interdépendantes. Cette évaluation portera également sur les paramètres entrant dans le calcul de la péréquation financière intercommunale.

**06.104**

DSAS

**Postulat du groupe PopVertsSol, du 24 janvier 2006, "Réexamen du plafonnement du budget pour les subsides de l'assurance-maladie"**

Postulat accepté le 21 février 2006.

Le système de financement des subsides par la Confédération va connaître de profonds changements dans le cadre de la RPT. L'étude du postulat se fera en fonction de la nouvelle donne financière.

Le budget 2007 a vu une allocation de ressources supérieure à celle de 2006. En 2008, les ressources à disposition des subsides ont encore été accrues, permettant de réintroduire une 4<sup>e</sup> catégorie et d'étendre les normes de revenu. Il a donc déjà été répondu partiellement aux préoccupations exprimées dans le postulat. Formellement, une réponse lui sera apportée dans le cadre d'une prochaine révision de la LILAmal.

**06.106****Postulat du groupe socialiste, du 24 janvier 2006, "Se donner les moyens pour favoriser le versement de subventions pour l'assurance-maladie obligatoire"**

DSAS

Postulat accepté le 21 février 2006.

Le système de financement des subsides par la Confédération va connaître des changements dans le cadre de la RPT. L'étude du postulat se fera en fonction de la nouvelle donne financière.

Le budget 2007 a vu une allocation de ressources supérieure à celle de 2006. En 2008, les ressources à disposition des subsides ont encore été accrues, permettant de réintroduire une 4<sup>e</sup> catégorie et d'étendre les normes de revenu. Il a donc déjà été répondu partiellement aux préoccupations exprimées dans le postulat. Formellement, une réponse lui sera apportée dans le cadre d'une prochaine révision de la LILAmal.

**06.141****Postulat du groupe socialiste, du 27 juin 2006, "Parlements en action!"**

DEC

Postulat accepté le 27 juin 2006.

Un rapport sera soumis au Grand Conseil en 2008 ou 2009, dans le cadre de la modification de la Convention des conventions.

**06.145****Postulat du groupe radical, du 5 septembre 2006, "Maintien et soins à domicile: un nécessaire état des lieux et des propositions"**

DSAS

Postulat accepté le 6 septembre 2006.

Une étude a été confiée à la HE-ARC pour définir les besoins du canton à moyen et long termes en matière de maintien à domicile des personnes âgées. Sur la base notamment des résultats de cette étude, le Conseil d'Etat adressera au Grand Conseil un rapport présentant un concept cantonal de maintien à domicile. Le postulat 06.148 sera également traité dans ce cadre-là.

**06.148****Postulat Laurence Boegli, du 5 septembre 2006, "Aide aux aidant-e-s"**

DSAS

Postulat accepté le 6 septembre 2006.

Ce postulat sera traité conjointement avec le postulat 06.145. Une étude a été confiée à la HE-ARC pour définir les besoins du canton à moyen et long termes en matière de maintien à domicile des personnes âgées. Sur la base notamment des résultats de cette étude, le Conseil d'Etat adressera au Grand Conseil un rapport présentant un concept cantonal de maintien à domicile.

**06.150****Postulat du groupe radical, du 6 septembre 2006, "Des actions concrètes (Agenda 21)"**

DGT

Postulat accepté le 31 octobre 2006.

A l'étude.

**06.165****Postulat du groupe socialiste, du 31 octobre 2006, "Tornade pénale"**

DJSF

Postulat accepté le 31 octobre 2006.

Le rapport attendu suivra les expériences qui seront faites par la justice neuchâteloise dans l'application des nouvelles dispositions générales du code pénal suisse

Actuellement, la quantité de travail n'a pas augmenté de manière notable. La situation sera revue lors de la réorganisation judiciaire de 2010.

**06.164****Postulat du groupe socialiste, du 31 octobre 2006, "Desserte ferroviaire Le Locle- La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel: des améliorations à court terme nécessaires"**

DGT

Postulat accepté le 1er novembre 2006.

A l'étude.

**06.172****Postulat du groupe socialiste, du 5 décembre 2006, "Quel statut pour les filiales dans la HES-SO?"**

DECS

Postulat accepté le 6 décembre 2006.

Cette question est étroitement liée au sort qui sera réservé par la HES-SO et la Confédération au projet d'accréditation de la filière musique. Elle pose également une question de principe qui fait l'objet de nombreuses discussions au sein de la HES-SO et également au sein de l'OFFT. Le statut de filiale est explicité dans le rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'avenir des filières professionnelles du Conservatoire de musique neuchâtelois.

Le postulat pourrait être classé dans ce cadre-là.

### **6.3. Interpellations et questions**

Le Conseil d'Etat a répondu oralement à 26 interpellations et 120 questions écrites.

Il a répondu par écrit à 1 interpellation, 3 questions écrites et 25 questions orales.

## **7. REPONSES AUX CONSULTATIONS FEDERALES**

Le Conseil d'Etat a répondu aux consultations suivantes :

1. Initiative parlementaire 06.425 « Encouragement de la presse par une participation aux frais de distribution ».
2. 05.471 n Initiative parlementaire CSSS-N. Exonération du minimum vital.
3. Nouvelle ordonnance sur la radio et la télévision ; projet de nouvelles directives sur les zones de desserte des radios OUC et des télévisions.
4. Etat des lieux en politique européenne.
5. Modification de l'article 86 de la Constitution fédérale et création d'un financement spécial en faveur du transport aérien.
6. Troisième rapport de la Suisse sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
7. Agence européenne Frontex.
8. Révision partielle de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce.
9. Accord de libre-échange AELE-Mexique : offre de prestation de la Suisse.
10. Révision de la loi fédérale sur l'assurance-accidents.
11. Loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (réorganisation des commissions extra-parlementaires).
12. Loi sur le Tribunal fédéral des brevets et loi sur les conseils en brevets.

13. Mandat de négociation pour un accord de libre-échange et de partenariat économique bilatéral avec le Japon.
14. Disposition constitutionnelle sur le hooliganisme.
15. Modification de l'article 111 du Code civil / avant-projet de loi de la commission des affaires juridiques du Conseil national.
16. Ordonnance 5 relative à la loi sur le travail – protection spéciale des jeunes travailleurs.
17. Ordonnance sur les parcs d'importance nationale.
18. Ordonnance sur les prairies et pâturages secs d'importance nationale (ordonnance sur les prairies sèches).
19. Ordonnance sur l'intégration des étrangers.
20. Initiative parlementaire 03.401 « Instauration d'un référendum financier ».
21. Traitement fiscal des frais de remise en état d'un immeuble nouvellement acquis – Pratique Dumont.
22. Choix du régime de l'épuisement en droit des brevets.
23. Reprise du code frontières Schengen.
24. Choix du système d'imposition des couples mariés.
25. Projet d'ordonnance sur les allocations familiales.
26. Projet de révision totale de l'ordonnance sur le registre du commerce.
27. Projets d'ordonnances d'exécution de la loi fédérale sur les étrangers, du 16 décembre 2005, et de la révision partielle de la loi sur l'asile, du 16 décembre 2005.
28. Modification de l'art. 69 de l'ordonnance du 24 septembre 2004 sur les jeux de hasard et les maisons de jeu.
29. Projet d'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion pour les installations nucléaires.
30. Adaptation de la CIIS à la RPT.
31. Adaptation d'ordonnances requises par la législation d'exécution de la RPT.
32. Simplification de la loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée.
33. Extension du mandat contenu dans l'accord du 24 septembre 2004 entre la Suisse et l'Office européen de police (Europol).
34. Plan Loup Suisse 2007.
35. Reprise de la directive 2005/36/CED dans l'annexe III de l'accord sur la libre circulation des personnes du 21 juin 1999.
36. Nouveau numéro d'assuré AVS - Modification du règlement et d'ordonnances et édicition de disposition d'exécution.
37. Révision partielle du code des obligations (responsabilité des détenteurs de chiens dangereux).
38. Initiative parlementaire 05.453 – Interdiction des pitbulls en Suisse.
39. Projet d'ordonnance d'application de la loi sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes.
40. Projet d'ordonnance concernant les allègements fiscaux en faveur d'entreprises dans les zones en redéploiement et projet de nouvelle délimitation des zones bénéficiaires.
41. Harmonisation des limites d'âge pour les films et les nouveaux médias.
42. Contre-propositions du Conseil national et du Conseil des Etats à l'initiative populaire « Pour la baisse des primes d'assurance-maladie dans l'assurance de base ».
43. Révision totale de l'ordonnance sur l'aide aux victimes.

44. Initiatives parlementaires : empêcher les mariages fictifs et loi sur la nationalité.
45. Modification de l'ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils.
46. Initiative parlementaire 06.458 « Renoncer à l'introduction de l'initiative populaire générale ».
47. Projet de modification de l'ordonnance fédérale relative à la taxe pour l'assainissement des sites contaminés et de dispositions connexes dans les ordonnances sur le traitement des déchets et sur l'assainissement des sites pollués.
48. Modification de l'article 18 de la loi sur la protection de la population et la protection civile.
49. Projet de loi sur l'organisation des autorités pénales de la Confédération.

Les textes sont à disposition à la chancellerie d'Etat, ainsi que sur le site Internet.

Neuchâtel, le 28 janvier 2008

Au nom du Conseil d'Etat :

*Le président,*                      *Le chancelier,*

F. Cuche

J.-M. Reber

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>COMPOSITION DU GOUVERNEMENT</b> .....	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b>AFFAIRES TRAITEES</b> .....	<b>1</b>
<b>3.</b>	<b>RECEPTIONS ET INVITATIONS</b> .....	<b>1</b>
<b>4.</b>	<b>INFORMATION ET COMMUNICATION</b> .....	<b>2</b>
4.1.	Conférences de presse et séance d'information.....	2
4.2.	Communiqués de presse .....	2
4.3.	Rencontres annuelles avec la presse .....	2
4.4.	Evénements.....	2
<b>5.</b>	<b>CONFERENCES</b> .....	<b>3</b>
5.1.	Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).....	3
5.2.	Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO).....	3
<b>6.</b>	<b>TRAITEMENT DES PROPOSITIONS PARLEMENTAIRES</b> .....	<b>3</b>
6.1.	Motions .....	3
6.2.	Postulats .....	15
6.3.	Interpellations et questions .....	32
<b>7.</b>	<b>REPONSES AUX CONSULTATIONS FEDERALES</b> .....	<b>32</b>